

Pour une mobilité sans borne !

La mise en place d'un réseau d'infrastructures de recharge dans les territoires est indispensable au passage à la mobilité électrique, tant pour les particuliers que les professionnels.

C'est pourquoi, depuis 2017, Hérault Énergies exerce la compétence de mise en place d'un service public de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public héraultais.

Une nouvelle borne de recharge à Lunel



Borne recharge véhicule électrique

C'est une nouvelle station de recharge pour véhicules électriques a été installée et mise en service sur le parking des Abrivados. Située juste à droite de l'entrée du parking sur l'Avenue des Abrivados, la borne de recharge peut accueillir en simultanée deux véhicules. Les emplacements de stationnement ont également été prévus pour l'accueil des personne à mobilité réduite.

Comment ça marche ?



Borne recharge véhicule électrique – Qr code

Les usagers ont deux possibilités pour recharger leurs batteries : soit avec un abonnement, soit avec un usage occasionnel. Pour cela, ils doivent utiliser l'application Reveo sur leurs smartphones (téléchargeable sur Googleplay & Appstore) ou bien flasher le QRcode présent sur la borne et suivre la procédure pour recharger leur véhicule. Comme toutes les autres bornes, elle est accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, géolocalisable et identifiable par l'ensemble des conducteurs de véhicules électriques sur le site www.reveocharge.com

Un dispositif déjà présent à Lunel



Borne recharge véhicule électrique – Quai Voltaire

En février 2017, la Ville de Lunel se dotait d'une première borne de recharge électrique. Installé sur le Quai Voltaire, ce dispositif de rechargement accessible 24h sur 24 et 7 jours

sur 7 peut accueillir deux véhicules en même temps.